

## ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>ie</sup>,  
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

## RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C<sup>ie</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

6 Janvier 1873.

## RÉSUMÉ DE L'ANNÉE 1872.

M. THIERS.

49 janvier. — Le Président de la Répu-  
blique donne sa démission. Crise gouverne-  
mentale.

5 août. — Il va passer ses vacances à  
Trouville. Le 15 du même mois, affaire de  
M. de Vallon.

11 septembre. — Visite de M. Thiers à  
M. Guizot.

14 septembre. — Visite au Havre.

18 septembre. — M. Thiers quitte Trou-  
ville pour l'Elysée de Paris.

19 octobre. — Rentrée de M. Thiers à  
Versailles.

19 novembre. — Quoique M. Thiers n'ait  
pas donné sa démission comme au 19 jan-  
vier, la nouvelle crise gouvernementale n'en  
est pas moins sérieuse.

LA CHAMBRE.

3 janvier. — Rentrée de la Chambre.

7 janvier. — Elections complémentaires  
dans huit départements.

9 janvier. — Promulgation de la loi sur  
les tabacs.

17 janvier. — Séance très-agitée, à cause  
de l'impôt sur les matières premières que  
voulait établir M. Thiers.

19 janvier. — Rejet par la Chambre de  
l'impôt sur les matières premières. — M.  
Thiers donne sa démission.

20 janvier. — M. Thiers fait connaître sa  
décision à la Chambre, qui, à l'unanimité  
moins huit voix, refuse sa démission. M.  
Thiers la retire alors.

2 février. — Séance orageuse au sujet du  
retour à Paris. La Chambre ayant voté

« non ! » M. Casimir Périer donne sa démis-  
sion le lendemain. — La Chambre vote la  
dénonciation des traités de commerce.

7 février. — La Chambre décide la pour-  
suite de dix journaux qui l'ont insultée. —  
Les journaux jugés par le jury furent ac-  
quittés.

11 février. — Elections complémentaires  
de trois députés.

21 février. — Séance importante, dans  
laquelle M. V. Lefranc, ministre de l'inté-  
rieur, présente un projet de loi emprunté à  
1848 et 1849, pour réprimer les attaques  
contre l'Assemblée et contre les pouvoirs  
qu'elle a formés.

26 février. — Rappel à l'ordre de M.  
Gambetta, qui avait insulté l'Assemblée.

5 mars. — Démission de M. Pouyer-  
Quertier, survenue à propos de sa dépositi-  
on dans l'affaire Janvier de la Motte.

11 mars. — Séance très-orageuse, à pro-  
pos de la loi présentée par M. Victor Le-  
franc, au sujet des attaques dont pouvait  
être sujette l'Assemblée. M. le général  
Changarnier demande pour elles l'amnistie  
du dédain.

12 mars. — Séance des plus orageuses.  
Protestations contre le vote d'hier.

23 mars. — Promulgation de la loi sur  
l'Internationale.

30 mars. — Vacances.

22 avril. — Rentrée.

1<sup>er</sup> mai. — La Chambre nommera direc-  
tement les conseillers d'Etat, ce qui équi-  
vaut à un vote de méfiance contre le gouver-  
nement.

21 mai. — M. Rouher prend la parole  
dans une séance plus qu'agitée, pour répon-  
dre à M. d'Audiffret-Pasquier et défendre le  
dernier cabinet de l'Empire.

9 juin. — Elections dans quatre départe-  
ments.

20 juin. — Démarche de la droite et du  
centre droit auprès de M. Thiers, pour l'ad-  
jurer de revenir à ses premiers alliés. —  
Crise ministérielle.

24 juin. — Démission de M. de Larcy.

30 juin. — La crise est latente entre la  
majorité et l'Exécutif.

1<sup>er</sup> juillet. — Est présentée à la Chambre  
la convention passée entre la France et l'Al-  
lemagne. Elle fut votée le 6.

— Démission du général Trochu.  
— Duel entre M. Ordinaire, député, et  
M. Cavalier de la Patrie.

8 juillet. — Duel entre M. Tirard, député,  
et M. F. Aubert, du *Gaulois*

— Présentation du projet de la loi sur  
l'emprunt de 3 milliards, votée le 13 cou-  
rant.

10 juillet. — Important discours de M.  
Thiers à propos des impôts.

24 juillet. — Scrutin pour la nomination  
des conseillers d'Etat. Il dure presque une se-  
maine.

26 juillet. — Les matières premières sont  
votées.

27 juillet. — La loi militaire est votée.

29 juillet. — Rapport Riant. Second dis-  
cours de M. d'Audiffret-Pasquier, sur les  
marchés. Séance des plus passionnées. Con-  
tre-partie de celle où le duc avait parlé con-  
tre les marchés de l'Empire.

3 août. — La Chambre se sépare.

## Commission de permanence.

26 septembre. — Séance dans laquelle il  
est protesté contre le voyage de M. Gam-  
betta.

10 octobre. — M. Thiers vient donner  
des explications et blâme vivement M. Gam-  
betta.

24 octobre. — Dernière séance de la com-  
mission de permanence.

20 octobre. — Elections de sept dépu-  
tés.

11 novembre. — Rentrée de la Chambre.  
M. Changarnier dépose une interpellation  
au sujet des voyages de M. Gambetta.

13 novembre. — Lecture du Message de  
M. Thiers à l'Assemblée nationale.

15 novembre. — Proposition Kerdrel  
(censure du Message).

18 novembre. — Séance où vint l'inter-  
pellation de M. Changarnier. M. Thiers  
parla, et le vote qui s'ensuivit amena une  
crise qui dure encore.

19 novembre. — Nomination de la com-

mission pour la proposition de M. de Ker-  
drel.

26 novembre. — Séance dans laquelle  
M. Balbie fait un rapport sur la proposition  
Kerdrel. La discussion est renvoyée au sur-  
lendemain.

28 novembre. — Séance extrêmement  
orageuse, et dans laquelle M. Dufaure de-  
mande, au nom du gouvernement, qu'une  
commission de trente membres soit nom-  
mée pour délimiter les pouvoirs publics.  
Vote remis au lendemain.

29 novembre. — Discours de M. Thiers.  
Le vote est en faveur du gouvernement.

30 novembre. — La majorité d'hier est  
dispersée par suite du vote survenu contre  
M. Victor Lefranc, et, depuis ce moment,  
les conservateurs unis n'ont pas éprouvé la  
moindre faiblesse. A la suite de ce vote, M.  
Lefranc donne sa démission.

5 décembre. — Nomination dans les bu-  
reaux de la commission des Trente, chargée  
de proposer des réformes constitution-  
nelles.

9 décembre. — Le centre gauche pré-  
sente un projet de réformes constitution-  
nelles.

11 décembre. — Séance dans laquelle  
M. Lambert Sainte-Croix demande que l'on  
mette à l'ordre du jour de samedi la discus-  
sion des pétitions demandant la dissolution  
de l'Assemblée. Furieuse apostrophe de M.  
Gambetta.

14 décembre. — Séance la plus mémo-  
rable de l'année, à propos des pétitions de  
la dissolution, suivie d'une séance de nuit  
où fut prononcé un discours de M. Dufaure,  
plein de promesses pour les vrais conserva-  
teurs.

16 décembre. — M. Thiers, reçu dans le  
sein de la commission des Trente, y pro-  
nonce un discours.

20 décembre. — Fin du vote du budget  
de 1873.

21 décembre. — Séance de clôture. L'As-  
semblée reprendra ses travaux le 6 jan-  
vier.

132

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES

## FAUCHEURS

DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

CHAPITRE XXVI.

MARTYRS.

(Suite.)

Ils ne pouvaient cependant être allés bien  
loin ; les généraux du tzar avaient tout  
prévu. Au-delà des marais et des bois, de  
fortes colonnes gardaient les passages. Mit-  
ved, Svinin, Popofosopulo, Egart, Poméran-  
sof, Timoficef formaient, avec leurs troupes,  
l'enceinte dans laquelle l'armée proprement  
dite venait d'entrer, pour en finir d'un  
seul coup avec les insurgés.

Si quelques bandes de fuyards parve-  
naient à échapper du champ de bataille, les  
traqueurs étaient là, prêts à les recevoir à la  
pointe de leurs lances.

En donnant à ses volontaires l'ordre de se  
disperser avant une dernière bataille, Lan-  
giévitch mit en défaut la vigilance des com-  
mandants ennemis et sauva son armée.

Presque sur tous les points, les volonta-  
ires parvinrent à passer, les uns à la faveur  
de la nuit, les autres comme Narbut, par  
une attaque soudaine et inattendue.

A peine les généraux, dirigeant l'expédi-  
tion contre le dictateur, avaient-ils eu le  
temps de revenir à Uniélof, théâtre du pre-  
mier combat et tête de la chaussée, que des  
aides-de-camp, accourus en toute hâte, vin-  
rent leur apprendre l'échec de Svinin, la  
jonction de Narbut avec Chusco et l'évène-  
ment le plus important de la campagne, l'ar-  
restation de Langiévitch par les Autri-  
chiens, au moment où il se préparait à ren-  
trer en Pologne.

Il eût été difficile d'annoncer aux Russes  
une nouvelle plus heureuse que cette der-

nière. L'arrestation du dictateur était aux  
yeux du gouvernement impérial plus qu'une  
victoire, c'était, on le crut du moins à cette  
époque, le coup de grâce porté à la révolte,  
la ruine des espérances des Polonais, leur  
retour forcé à une obéissance absolue, le  
glorieux avènement de la russification du  
pays.

Le rapport adressé à Sa Majesté impé-  
riale, par le général en chef, et daté de la  
Montagne-de-la-Victoire, nouveau nom  
donné, par la modestie du rédacteur, à la  
colline d'Uniélof, était rédigé dans ce sens.

Il y était grandement question de l'ère  
nouvelle de prospérité qui s'ouvrait pour les  
Polonais demeurés fidèles à leur empereur  
et père vénéré, de l'héroïsme des soldats, de  
l'acharnement du combat, des habiles dispo-  
sitions du modeste général, des pertes énor-  
mes des insurgés et surtout d'une certaine  
charge de dragons qui, achevant de rompre  
le carré formé par la garde particulière du  
dictateur, avait précipité ces fanatiques  
éperdus, dans la Vistule, que trois d'entre  
eux seulement étaient parvenus à traverser

à la nage, en soutenant leur chef grièvement  
blessé.

Le récit pompeux de ce brillant épisode  
de la bataille occupait, dans la pièce offi-  
cielle, une si grande place, que le rédacteur  
crut devoir supprimer l'épisode du petit  
échec de Svinin et de la réunion de Narbut  
et de Chusco.

Il se borna à ajouter, dans une sorte de  
post-scriptum :

« Quelques bandits ont réussi à s'échap-  
per à la faveur de la nuit ; je suis instruit de  
la direction qu'ils ont prise : le général Mit-  
ved et le colonel Timoficef sont à leur pour-  
suite.

» Dieu bénit les armes de Votre Ma-  
jesté. »

Ce post-scriptum, en apparence insigni-  
fiant, était en réalité tout ce qu'il y avait de  
vrai dans le rapport du général.

Dans la nuit pendant laquelle le vieux  
Kirposky avait rendu sa belle âme à Dieu,  
la colonne de Svinin d'abord, puis celle de  
Timoficef, avaient rejoint les Cosaques du  
général Mitved, sur les bords de la Varta.

## Chronique générale.

Encore deux maires qui réclament le martyre de la destitution !

M. Bornier, maire de Pontarlier-sur-Saône, adressait, l'autre jour, une lettre à M. le ministre de l'intérieur, et dans laquelle, à propos de cette parole de M. de Goulard « l'administration à l'œil sur les maires, » ce fonctionnaire croyait pouvoir dire au ministre que les maires connaissaient les devoirs qui leur incombent et qu'ils ne se laisseront pas intimider par des menaces.

En terminant, M. Bornier se déclarait partisan de la dissolution et disait au ministre que, s'il veut à cause de cette opinion le destituer, il est libre de le faire.

Cette bravade radicale vient de trouver un chaud adhérent dans la personne de M. Félix Angès, maire de Draguignan.

On dément de la façon la plus catégorique, dans les régions officielles, la nouvelle qui attribue au gouvernement l'intention de créer un ministère de la police.

On lit dans le *Journal de Vitry* :

Jusqu'à présent, nous avons gardé le silence sur l'agitation dissolutionniste dans notre pays. Il y avait bien à notre connaissance, errant çà et là dans les cafés et les cabarets, des pétitions contre l'Assemblée de Versailles ; mais il ne paraissait pas qu'elles fissent merveille. Malgré certaines distributions de petits verres, la clientèle signante n'abondait pas, et les courtiers en pétition en étaient réduits à faire en cachette leur honnête besogne.

Mais, on le sait, la radicaillerie ose en proportion de ce qu'on lui laisse faire, et elle vient de nous en donner la preuve à l'extrémité de notre arrondissement, dans la commune de Rhétiers.

Il existe là, au milieu d'une population que la différence d'opinions politiques ne nous empêchera pas de reconnaître honnête et même sincèrement religieuse, un certain nombre de meneurs.

Dans la journée du 16 décembre, l'un d'eux, par le crieur public (rien que cela), faisait prévenir ses concitoyens de venir chez lui signer la demande de dissolution. En même temps, une affiche était apposée sur la Halle.

La voici, avec sa disposition typographique et les élégances françaises et grammaticales dont elle est agrémentée. Nous n'en avons retranché qu'une entête qui lui donne une odeur tant soit peu blasphematoire que nous ne voulons pas reproduire :

AUX CROYANTS HABITANTS DU BOURG DE RHÉTIERS.

AVIS D'INTERÊT GÉNÉRAL.

Au nom de l'ordre, de la justice et de la liberté de la Patrie.

« Les vrais démocrates du bourg de Rhétiers invitent leurs concitoyens à signer à masses les péti-

tions ouvertes pour demander la dissolution de Versailles, de cette assemblée de royalistes qui ne rêve et ne travaille que pour réussir des croyances monstrueuses, croyances au nom desquelles il fut impunément permis à leurs dévanciers depuis le règne de Moïse l'enchanteur jusqu'à de (sic) l'immortel révolution de 89, de subjuguier de mutiler et massacrer les peuples ignorants et crédules qui se laissèrent prendre à leur sortilège et cela sous l'invocation sacrilège du saint nom de Dieu.

« De ce Dieu qu'ils n'invocèrent jamais que pour dénaturer son essence avec Straton dans le but de la rendre susceptible de complaire à leurs passions les plus infâmes et les plus contraires à l'esprit de la divinité.

« De ce Dieu enfin dont ils osent aujourd'hui proclamer l'inertie et l'impuissance en rendant leurs hommages à des déesses chimériques et fabuleuses ce qui dans le cas ne les rends pas moins idolâtres ni même (sic) ridicule que ceux qui rendait leurs culte aux dragons des Indiens.

« Pour copie conforme signé le vengeur de Dieu et dénonciateur inexorable des imposteurs. »

Cette affiche — parfaitement authentique et peu productive de signatures — en dit plus que nous ne pourrions en dire.

On lit dans la *Franche-Comté* :

« Une église baptiste vient de se constituer à Montbéliard. Les formalités légales ont été remplies et le local choisi pour la réunion se trouve rue des Granges. Le directeur spirituel de cette église est M. Boileau.

« Les baptistes improuvent le baptême donné aux enfants, ils ne confèrent ce sacrement qu'aux croyants qui ont donné une preuve de leur conversion. Cette secte diffère des anabaptistes, en ce sens que ceux-ci baptisent indistinctement les adultes.

« On nous rapporte que, dans un village, plusieurs baptistes croyants et convertis ont été plongés dans les eaux. Heureusement que l'hiver n'est pas rude. »

Il paraît que la Chine rivalise avec l'Europe en fait de tempêtes et de pluies. On annonce une nouvelle et très-forte inondation causée par le débordement de la rivière Jaune.

## Nouvelles extérieures.

ITALIE.

Rome, 2 janvier.

La *Voce della Verità* dit que le pape, recevant hier les officiers de la garde palatine, a loué leur conduite bien différente de celle des habitants de Pentapolis qui, peu avant la destruction de cette ville corrompue, dansaient et se réjouissaient étourdiment. Le feu du ciel étant tombé peu après sur cette ville la réduisit en cendres. Le pape a ajouté : « Il se passe aujourd'hui quelque chose de semblable : de très-grands malheurs menacent le monde. L'Europe, l'Italie, Rome et beaucoup d'adeptes se réjouissent et dansent sur ce terrain plein de dangers. »

Le pape a reçu ensuite les supérieurs généraux des ordres religieux ; répondant à leur adresse il a dit :

« C'est la troisième fois, pendant ma vie, que je vois supprimer les corporations religieuses, dans lesquelles l'Eglise trouva toujours un appui. Il entre dans les vues de Dieu que les corporations subsistent de temps en temps de pareilles vicissitudes. Peut-être Dieu croit-il opportun de purger de temps à autre cette cohorte choisie qui combat pour sa cause. C'est un secret de la Providence que je ne connais pas. Toutefois, je vous assure que, pour ma part, non-seulement j'ai lutté par la plume, mais encore j'ai fait tous mes efforts pour voir si, de quelque part, un ange viendra à notre secours. Je n'oserais dire que je désire voir apparaître celui de Sennacherib pour chasser tous ces gens-ci. Non, cela n'est pas dans ma pensée.

« Je voudrais que ce fût un ange qui convertit tous les cœurs. Réussirai-je ? Je l'ignore ; mais je crains que non. Il me semble que tous mes adversaires poursuivent le même but. Les uns voudraient me supprimer par la violence ; les autres par la ruse.

« Que devons-nous faire ? Nous sommes dans l'exil : nous devons nous présenter devant Dieu avec les armes puissantes de la prière, afin d'obtenir, sinon tout ce que nous désirons, au moins un adoucissement à nos maux. »

Le pape a béni ensuite tous les ordres religieux du monde.

Rome, 2 janvier.

Le pape a reçu les élèves des collèges étrangers. En répondant à leur adresse, le Saint-Père les a invités à pratiquer toutes les vertus.

M. de Corcelles repartira demain pour Versailles.

BELGIQUE.

Le souffle des réformes militaires qui agite l'Europe se fait aussi sentir en Belgique. Ce pays s'applique, en ce moment, à réorganiser son armée, à en augmenter l'effectif et à perfectionner les institutions spéciales fondées en vue de répandre et de fortifier l'instruction militaire de ses troupes. Il ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs de faire connaître le titre et le but de ces diverses institutions. Les voici :

1° L'Ecole de guerre, destinée à former des officiers pour le service d'état-major ;

2° L'Ecole militaire, qui est pour l'armée belge ce qu'est l'école de Saint-Cyr pour l'armée française ;

3° L'Ecole d'application d'artillerie et du génie, semblable à la nôtre ;

4° L'Ecole de cavalerie d'Ypres, organisée sur celle de Saumur en 1838, à une époque où les idées et les exemples militaires de la France régnaient souverainement en Belgique ;

5° L'Ecole spéciale des sous-officiers d'infanterie et de cavalerie, destinée à donner aux sous-officiers de ces deux armes le complément d'instruction qui leur est nécessaire pour occuper avec efficacité le grade de sous-lieutenant ;

6° L'Ecole des enfants de troupe. — Le gouvernement belge favorise particulièrement cette institution en vue d'y trouver

des éléments convenables pour recruter une partie des grades inférieurs de l'armée.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

L'année commence mal : voici un nouveau désastre financier. La maison Vallex, de Paris, qui a une succursale à Angers depuis cinq ans, et qui en avait établi une seconde à Saumur, il y a six mois, serait en faillite.

A Angers, nous dit l'*Union de l'Ouest*, les scellés ont été apposés vendredi dans les bureaux de M. Besson, représentant de M. Vallex. Dans la soirée, on affirmait que M. Besson était arrêté.

D'après les bruits, cette faillite, pour Angers, dépasserait le chiffre de cent mille francs, et pour l'ensemble des opérations de la maison de banque atteindrait plusieurs millions. M. Vallex a, dit-on, pris la fuite.

A Saumur, les scellés ont également été apposés. On espère que la perte, pour notre pays, ne sera pas considérable. On cite cependant déjà plusieurs de nos concitoyens qui ont remis leurs fonds ou leurs titres aux agents de cette Société pour faire certaines opérations de bourse, et qui craignent bien avoir tout perdu.

On lit dans l'*Union*, de Paris :

« Nous avons commis une erreur involontaire en annonçant que M. le général de Cisse avait introduit son neveu au Prytanée militaire de la Flèche. M. le ministre de la guerre a deux nièces et n'a aucun neveu. Son frère a été en effet lieutenant-colonel du 79<sup>e</sup> ; mais il y a dix ans de cela. Le journal auquel nous avons emprunté la nouvelle était donc mal informé ; nous avons dû la rectifier par nos renseignements particuliers. »

Par suite de l'impossibilité d'obtenir immédiatement, en nombre suffisant pour les besoins de la consommation, les cartes postales dont la création a été décidée par l'Assemblée nationale dans sa séance du 20 décembre courant, la vente de ces cartes, qui devait avoir lieu dans les bureaux de poste et dans les débits de tabac à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1873, est ajournée au 15 du même mois.

Nous lisons dans le *XIX<sup>e</sup> Siècle* :

« Voici comment seront fixés les traitements des instituteurs et des institutrices :

« La 5<sup>e</sup> classe des instituteurs est supprimée, comme cela a eu lieu pour les institutrices en 1872, et le traitement minimum des instituteurs et des institutrices de 4<sup>e</sup> classe est fixé à 800 fr. ; toutefois ce minimum est de 1,000 fr. et de 900 fr. pour ceux et celles qui possèdent le brevet complet ; le traitement des institutrices de 3<sup>e</sup> classe est élevé de 800 fr. à 900 fr. ; les instituteurs-adjoints et les institutrices-adjointes pourvus du brevet complet, auront droit désormais à un traitement de 800 fr.

L'Excellence se trouvant ainsi à la tête d'une armée, pour poursuivre trois ou quatre cents Polonais au plus, n'avait pas hésité.

Au point du jour, les Moscovites remontèrent la rivière jusqu'au Gué-aux-Chèvres, et passèrent sur l'autre rive.

Tokolo connaissait le pays, il conduisit la troupe qu'il avait le déshonneur de guider vers la colline au sommet de laquelle fumait encore le feu allumé par ses compatriotes.

En homme prudent, l'Ours-Gris, pour éviter toute surprise, forma son armée en trois colonnes, se plaça lui-même, pour plus de sûreté, dans celle du centre, et couvrit son front d'une nuée de tirailleurs.

Ces dispositions prises, on avança en silence et l'avant-garde commença à gravir la montagne lentement, le fusil armé au bras et prête à faire feu.

Le général s'attendait à chaque instant à entendre éclater la fusillade dans le bois épais et sombre : pas un coup de feu ne fut tiré cependant.

Les têtes de colonnes arrivèrent jusqu'à la clairière sans avoir rien aperçu : la clairière elle aussi était déserte.

Tout-à-coup un éclaireur signala, au pied de la grande croix, un insurgé debout, tête nue, appuyé sur sa faux et qui semblait monter la garde.

Cet homme, qui voyait venir l'ennemi et auquel il aurait été si facile de fuir, ne bougea pas.

Évidemment c'était une sentinelle, et là, à quelques pas à peine derrière lui, Faucheurs et Enfants du Désespoir étaient couchés dans les broussailles, la carabine à l'épaule, prêts à envoyer une décharge à bout portant et à bondir, en rugissant leur terrible : Bozecos Polske.

Il y eut parmi les assaillants quelques instants d'hésitation ; un aide-de-camp courut avertir le général.

— Que la première colonne se précipite en avant, la baïonnette au bout du fusil, répondit celui-ci, mais sans brûler une amorce, jusqu'à ce qu'elle soit à trois pas de ces chiens enragés ; je ferai appuyer son mou-

vement.

L'officier repartit aussitôt pour transmettre l'ordre.

Les clairons sonnèrent, les tirailleurs se replièrent derrière le corps d'attaque, dont le chef, l'épée haute, s'élança à l'assaut, en criant :

— Soldats, à la baïonnette !

— Vive l'empereur ! répondirent les grenadiers, en traversant la clairière au pas de course.

Quelques minutes leur suffirent pour arriver au pied de la croix.

La sentinelle n'avait pas remué, l'officier fit feu ; la balle effleura la tête du polonais et s'enfonça dans la terre fraîchement remuée.

Alors, comme si cette profanation eut rompu le charme qui le retenait comme pétrifié, Magnus poussa un rugissement terrible ; sa faux décrivit un demi-cercle, rapide comme l'éclair, plongea de toute la longueur de sa lame dans la poitrine du sacrilège agresseur, l'arracha de sa selle et le cloua sur la fosse.

— Mort ! mort au chien ! tue le Podletz ! hurlèrent les grenadiers en se ruant sur le vieillard.

Mais lui, les yeux flamboyants, les dents serrées, avait retiré sa faux sanglante du corps de son ennemi et, avec un rire saccadé et sauvage, il fauchait avec désespoir, frappant de pointe et de taille, abattant bras et jambes, et riant toujours de son rire étrange et sauvage.

Enfin son arme se brisa et un coup de feu l'abattit. Un grenadier allait l'achever avec sa baïonnette quand un Cosaque cria :

— Non, non, il en a tué cinq, il faut le punir ; crucifions-le !

— Crucifions-le ! répétèrent vingt soldats exaspérés. Et aussitôt, ébranlant la croix en la secouant violemment, ils l'arrachèrent du sol et l'étendirent sur la terre.

(La suite au prochain numéro.)

» De cette sorte, les classements seront arrêtés comme suit :

#### Instituteurs.

4 <sup>e</sup> classe (nombre indéterminé)	800 fr.
3 <sup>e</sup> — (160)	4,000
2 <sup>e</sup> — (100)	4,200
1 <sup>re</sup> — (90)	4,500

#### Institutrices.

4 <sup>e</sup> classe (nombre indéterminé)	800 fr.
3 <sup>e</sup> — (70)	900
2 <sup>e</sup> — (45)	1,000
1 <sup>re</sup> — (35)	1,200

» Immédiatement 70 instituteurs qui étaient de 5<sup>e</sup> classe, 146 institutrices qui sont aujourd'hui de 4<sup>e</sup> classe à 700 fr. et 70 institutrices de 3<sup>e</sup> classe à 800 fr. verront augmenter de 100 fr. le minimum qui leur est garanti.

» En outre, des instituteurs et des institutrices choisis parmi ceux et celles qui appartiennent à la 1<sup>re</sup> classe pourront, sous certaines conditions, être promus à des traitements de 1,800 à 2,000 fr., et de 1,400 à 1,600 fr. »

Un journal de Paris, ordinairement bien renseigné, nous apprend que, dans une des dernières réunions du conseil d'administration de la banque de France, on a agité la question du retrait prochain des billets de 25 francs.

Le ministre de la guerre, sur la demande de la commission de l'armée territoriale, vient de charger les préfets de faire opérer dans chaque commune le recensement des hommes qui doivent, en conformité de la nouvelle loi sur le recrutement de l'armée, être inscrits sur les contrôles de l'armée territoriale. Les résultats de ce recensement communal seront centralisés par canton.

#### LES ECOLES D'ARTILLERIE.

Le nombre de nos écoles d'artillerie est décidé fixé à dix-huit. Chacune d'elles comprendra deux régiments. On sait que la totalité de l'effectif de cette arme comportera trente-six régiments. Quant aux emplacements définitifs à assigner aux écoles, ils n'ont pas encore été désignés.

Le ministre de l'instruction publique aurait, dit l'*Avenir du Loiret*, envoyé des instructions récentes qui recommandent aux recteurs de ne pas recevoir, jusqu'à nouvel ordre, les engagements décennaux contractés en vue de la dispense du service militaire.

De nouvelles formules doivent être adressées en conformité des dispositions de la loi du 27 juillet 1872.

Les jeunes gens qui sont dans le cas prévu par la loi pour un engagement sont donc invités à attendre les nouveaux modèles.

#### GELÉE ET FRUCTIFICATION DE LA VIGNE POUR LE PRINTEMPS 1873.

D'après mes observations bien faites et de longues années d'expérience qui ne m'ont point trompé depuis plus de 70 ans, voici ce qui doit arriver à la vigne au printemps prochain.

Premièrement : La vigne fructifiera peu.

Deuxièmement : La vigne gèlera au printemps prochain comme elle a gelé au printemps de l'année dernière, et même davantage. Il faut excepter les sommets des côtes et les parties inclinées vers le Levant et le Midi, qui seront épargnées de la gelée jusqu'à demi côte. Les parties inclinées au couchant et au nord souffriront davantage de la gelée; ces circonstances nous donneront une médiocre récolte, car la vigne lamèra peu.

L'année dernière, j'avais dit que la vigne souffrirait de la gelée partout, dans les vignes basses comme sur les hauteurs; cela n'a été que trop vrai, elle a gelé en masse au mois de mars, parce que le mois de février avait été chaud et que la sève avait remué partout, et plus tard elle a gelé à plusieurs reprises dans les vignes basses, au moment de la pousse générale.

Que les propriétaires de vigne avisent aux moyens qui leur paraîtront les plus convenables pour garantir leurs vignes de la gelée; pour moi je n'y manquerai pas plus cette année que l'année dernière, et l'année dernière j'en ai été largement récompensé, quoique tous mes voisins se soient beaucoup moqués de moi et de ma méthode; mais

maintenant j'ai mon tour, car j'ai eu beaucoup de vin en peu de vigne, et la plupart de mes voisins ont eu peu de vin en beaucoup de vigne.

Fait à Fesle, le 28 décembre 1872.

Louis BARBAULT.

P. S. — Au commencement de janvier je donnerai ma prédiction du temps pour l'année 1873. Elle est très-intéressante.

La cour de cassation, chambre criminelle, a, dans son audience du 2 janvier, rejeté le pourvoi de Casimir Pavillon, garçon de ferme, condamné à mort par arrêt de la cour d'assises de la Sarthe, du 7 décembre 1872, pour assassinat sur la personne de son patron.

#### NAUFRAGE DU GERMANY.

On écrit de Marennes au *Courrier de la Rochelle* :

« Il est arrivé jusqu'à ce jour à la côte trois cadavres : le premier est celui d'un enfant de trois ans qui a été enterré dimanche à la Tremblade; les deux autres, ceux de deux hommes. Dans les vêtements de l'un d'eux on a trouvé une somme de 60 fr.

» Les épaves consistent en effets d'habillements, sacs de voyage. Un piano a été trouvé à la pointe espagnole; plusieurs paquets de lettres à l'adresse de négociants de Bordeaux ont été retrouvés. Le commissaire de marine les a immédiatement expédiées aux destinataires.

» Un sceau ou cachet de bord portant le nom *Estramadure* a été retrouvé à la Cotinière. Le commissaire de marine du quartier de Marennes a dû demander le concours de la gendarmerie pour exercer avec les douaniers et les gardes maritimes une surveillance active sur les côtes. »

Une correspondance, adressée de la Tremblade au *Charentais*, ajoute ces derniers détails au récit déjà connu du naufrage :

« Les épaves — bois, effets d'habillement et de couchage — couvrent la côte sur une étendue de plus de trois lieues. Le navire découvre de temps en temps.

» Il y avait à bord pour plus de 50,000 fr. de riz.

» Si le temps le permet, on essaiera de sauver les marchandises.

» On a enterré, hier, un jeune homme de vingt-trois ans environ et un pauvre petit garçon de trois ans à peine; toutes les mères de la Tremblade assistaient à cette triste cérémonie.

» Ce soir, on a rapporté de la côte le cadavre d'un homme de cinquante ans. »

Un assez grand nombre de billets de banque faux circulaient sur la place de Paris.

Le fabricant de ces faux billets vient d'être arrêté. C'est un jeune homme de 20 ans.

Il faisait ces billets de 20 fr. avec de l'encre de Chine et du crayon bleu.

On a retrouvé sur le faussaire un carnet où il inscrivait avec le plus grand soin le compte exact des billets qu'il jetait dans la circulation.

Une quantité assez considérable de ces faux billets a été émise en province. — Nous croyons devoir en avertir le public.

#### AVIS AUX DESTRUCTEURS DE PETITS OISEAUX.

Le tribunal de Montbrison a eu à résoudre, ces jours derniers, cette question :

Les moineaux, quoique non désignés par l'arrêté du préfet comme animaux malfaisants ou nuisibles, peuvent-ils, comme les bêtes fauves, être détruits en tout temps lorsqu'ils portent un dommage à la propriété?

Le tribunal s'est prononcé pour la négative, en condamnant un adolescent qui avait chassé aux moineaux.

Dans la matinée du 4<sup>er</sup> janvier, un tombereau chargé de moellons et attelé de 3 chevaux passait près du four à chaux de Chilvert, conduit par le nommé Basile Beaumont, employé chez M. Léon, fabricant de poteries.

Les chevaux ayant été mal dirigés, ou bien la terre désagrégée par les pluies s'étant affaïssée sous les roues, le tombereau versa et tomba au fond d'un trou de carrière, entraînant le malheureux conducteur, qui eut la poitrine écrasée sous le

poids du véhicule et expira au bout d'une heure.

La victime était un père de famille et laisse six enfants, dont quelques-uns en bas âge.

(Echo du Poitou.)

Un arboriculteur expérimenté conseille le moyen suivant pour donner de la vigueur aux arbres chétifs, languissants. Il délaye de la bouse de vache dans un récipient quelconque. Il découvre les racines de l'arbre à quelques centimètres de profondeur sur une largeur sphérique d'environ un mètre, y répand un demi-arrosoir du liquide, puis trois ou quatre arrosoirs d'eau, afin de faire descendre l'engrais jusqu'aux racines; il remet alors la terre dans le trou et l'opération est faite.

L'opération se fait en avril, en temps de pluie.

En recouvrant la terre autour du pied de l'arbre avec du bon fumier, on obtient à peu près le même résultat, mais plus lentement.

Cette couverture est surtout nécessaire pendant les chaleurs d'été.

#### Monsieur le rédacteur,

La boucherie de Saumur, étant obligée d'augmenter le prix du mouton, vient vous prier de bien vouloir être son interprète en faisant connaître au public, par la voie de votre journal, que, depuis le 5 janvier, le mouton se vend dans les boucheries de Saumur à raison de :

Mouton, 1 <sup>re</sup> catégorie, 2 fr. 40 c. le kilog.
Id., 2 <sup>e</sup> id., 2 20 —
Id., 3 <sup>e</sup> id., à prix débattu.

Le bœuf et le veau ne changent pas de prix.

Recevez, etc. E. CORBINEAU, Syndic de la boucherie.

#### THEATRE DE SAUMUR.

Nous rappelons que la représentation de la *Tour de Nesle* aura lieu ce soir. M. Barbe, dont le talent dramatique est apprécié depuis longtemps à Saumur, remplira le rôle de Buridan; M. Nisch, un jeune premier qui a déjà montré beaucoup de distinction, représentera Gaultier d'Aulnay. Quant à M<sup>me</sup> Perrin, elle sera bien la plus belle Marguerite de Bourgogne que l'on puisse désirer. Ajoutons que le drame de Dumas sera suivi du *Réveillon*, pièce nouvelle en 3 actes, qui a obtenu et obtint encore un très-grand succès, non seulement à Paris, mais dans toutes les villes où elle est représentée, et qui est admirablement jouée, paraît-il, par les artistes de M. Bonnesœur.

#### Faits divers.

##### L'ÉVÉNEMENT DE LA RUE MONTAIGNE.

Vendredi matin, à la première heure, l'ordonnance du lieutenant X..., sortant de la maison portant le n° 14 de la rue Montaigne, a trouvé un homme gisant sur le pavé de la cour. Sa tête baignait dans une mare de sang.

Il a prévenu les voisins, qui ont envoyé chercher M. Antony, commissaire de police, et M. le docteur Petit, pour faire les constatations judiciaires.

D'après la première information, on croit que cet homme est mort par accident. Il a, au-dessus de la tête, une plaie béante de 10 centimètres de long sur 6 de large. On n'a trouvé sur le corps aucune trace de lutte, aucune ecchymose.

La victime se nomme Robert, et est sujet anglais; il travaillait avenue Friedland, en qualité de palefrenier; il avait quitté le matin même la maison où il avait touché une somme de 100 francs.

Il a passé une partie de la journée de jeudi avec des amis, à boire.

Le soir, il était venu passer la soirée avec deux de ses camarades, qui ont leur chambre rue Montaigne, 14.

A dix heures, ses amis le reconduisent et rencontrent dans l'escalier un homme et une femme qui montaient. La victime dit, en voyant cette femme : « *Tiens ! voilà une femme que je connais !* » Ils lui répondent : « *Tu n'es pas le seul.* » De là ils l'accompagnent rue de Duras où ils ont bu jusqu'à 10 heures cinquante du soir, heure à laquelle ils se sont séparés.

Que s'est-il passé ensuite? Est-il tombé

étant ivre du balcon qui est au premier, ou a-t-il été précipité dans la cour? C'est ce que l'instruction fera découvrir. Mais, détail à noter, on n'a plus retrouvé sur lui le matin que 4 franc 10 centimes sur les 100 francs qu'il avait reçus la veille.

LA PASSION DE L'ABSINTHE. — On vient d'enterrer un singulier type. C'est l'*Homme qui ne mangeait pas*. C'était un nommé Montjean, qui exerçait la peu lucrative profession d'employé chez un écrivain public. Montjean, qui, lorsqu'il travaillait, gagnait à peine 1 fr. 50 par jour, et qui très-souvent chômait, avait depuis longtemps la passion de l'absinthe. Pour se livrer à la fée verte, dit l'*Événement*, il avait commencé par économiser sur son dîner, puis, par le supprimer tout-à-fait. Au bout d'un certain temps, Montjean en était arrivé à rester deux jours sans prendre même une bouchée de pain et à vivre presque exclusivement d'absinthe. Chose étrange, ce malheureux a pu tenir ainsi pendant dix ans, et ce n'est qu'avant-hier que, réduit à l'état de momie, il a exhalé son dernier souffle dans un garni de la rue Maubuee.

Montjean avait été sous-officier d'artillerie et avait fait plusieurs campagnes en Afrique. Il avait 59 ans.

#### Dernières Nouvelles.

Le *Journal officiel* publie un important rapport de M. le ministre de l'intérieur, exposant les résultats du dénombrement de la France en 1872.

Nous y constatons avec peine que, défalcation faite du territoire cédé à l'Allemagne, la population a diminué de 366,935 habitants. Elle s'élevait en 1866 à un chiffre de 38,067,094 qu'il faut réduire à celui de 36,469,856, en tenant compte des 1,597,238 compatriotes conquis en 1871 par la force. Elle ne s'élève plus aujourd'hui qu'à 36,102,921.

Cette diminution assez sensible a pour causes, outre les pertes subies durant la guerre, diverses épidémies qui ont sévi dans plusieurs contrées en 1870 et en 1871. Mais on aurait peut-être dû faire remarquer qu'elle est, en grande partie, compensée par le nombre considérable des Alsaciens-Lorrains qui ont abandonné leur domicile pour fuir la vue du conquérant et continuer à vivre sur le sol français.

Il est, dans le rapport de M. de Goulard, un point particulièrement digne d'attention. Il fait observer que plusieurs préfets « signalent comme cause locale de la décroissance de la population l'émigration continue des ouvriers agricoles vers les villes et les centres industriels. »

L'attraction des grands centres, le mouvement continu qui pousse les cultivateurs à abandonner la profession paternelle, et par suite la dépopulation des campagnes excitent depuis longtemps l'inquiétude des économistes et doivent également préoccuper nos législateurs.

Pour les articles non signés : P. GODERT.

#### Marché de Saumur du 4 janvier.

Froment (l'h.) 77 k. 21	Graine trèfle 50
2 <sup>e</sup> qualité. 74 20	— luzerne 50
Seigle . . . 75 12	Foin (h. bar.) 780 45
Orge . . . 65 13	Luzerne — 780 37
Avoine h. bar. 50 8	Paille — 780 32
Fèves . . . 75 13	Amandes . . 50
Pois blancs . 80 27	— cassées 50
— rouges . 80 26	Cire jaune . 50 180
Graine de lin. 70	Chanvre filé (52 k. 500) —
Colza . . . 65	Chanvre broyé —
Chenevis . 50 k.	Blanc . . . —
Huile de noix 50 k.	Demi-couleur . —
— chenevis 50	Brun . . . —

#### COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1872.	1 <sup>re</sup> qualité 100 à 120
Id.	2 <sup>e</sup> id. 80 à 95
Ordin., envir. de Saumur 1872.	1 <sup>re</sup> id. 50 à 55
Id.	1872, 2 <sup>e</sup> id. 42 à 48
Saint-Léger et environs 1872.	1 <sup>re</sup> id. 45 à 50
Id.	2 <sup>e</sup> id. 40 à 45
Le Puy-N.-D. et environs 1872.	1 <sup>re</sup> id. 42 à 48
Id.	2 <sup>e</sup> id. 36 à 42
La Vienne, 1872.	1 <sup>re</sup> id. 34 à 38
ROUGES (2 hect. 20).	
Souzy et environs, 1872	80 à 90
Champigny, 1872.	1 <sup>re</sup> qualité 100 à 120
Id.	2 <sup>e</sup> id. » à »
Varrains, 1872	80 à 90
Varrains, 1872.	» à »
Bourguet, 1872.	1 <sup>re</sup> qualité 100 à 120
Id.	2 <sup>e</sup> id. » à »
Restigné 1872	90 à 100
Chinon, 1872.	1 <sup>re</sup> id. 80 à 90
Id.	2 <sup>e</sup> id. » à »

